

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PROPOS DE LA CLÔTURE DU DNIS

A Ndjamena comme à Doha, les intrigues ont permis d'écarter de ce que l'on a appelé le Dialogue national inclusif et souverain les mouvements politico-militaires « indésirables » et les opposants les plus crédibles de l'intérieur du pays pour se terminer, carême-prenant, avec les alliés et les courtisans du régime, les politico-militaires repentis, et les préposés aux applaudissements dont certains forts en gueule drapés de boubous d'opposants.

Du CODNI au présidium du dialogue, en passant par le CTS, et la délégation gouvernementale à Doha, tout a l'air d'avoir été réglé comme sur du papier à musique, y compris les « fausses notes », pour en définitive légitimer la perpétuation de l'ancien régime par la succession dynastique.

Oubliées les promesses des premières heures du CMT qui avaient permis de classer le Tchad comme un cas à part et d'éviter les sanctions qu'ont enduré tour à tour le Mali et le Burkina qui sont des cas encore plus particuliers que le Tchad, non pas seulement qu'ils participent à la lutte contre le terrorisme et le djihadisme, mais surtout parce qu'ils en sont les principales victimes.

Mais l'Union africaine a clairement annoncé la fin de l'exception et l'application stricte de l'alinéa 4 de l'article 25 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance qui dit : *« Les auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement ne doivent ni participer aux élections organisées pour la restitution de l'ordre démocratique, ni occuper des postes de responsabilité dans les institutions politiques de leur Etat. »*

Le juriconsulte de service a déployé les arguments les plus spécieux pour prévenir et « contourner » les menaces de sanctions de l'Union africaine, mais ses arguties n'ont pas empêché le rappel à l'ordre par l'Union Européenne, le Royaume Uni, les Etats Unis, le Canada, à la suite de l'UA. Seule la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est fendue d'un communiqué sibyllin qui dissimule mal son embarras.

Quant à la France, elle qui avait tout fait pour adouber la succession anticonstitutionnelle à la tête du Tchad dès les premières heures du coup d'Etat, elle s'est honteusement dissimulée derrière le communiqué de l'Union européenne, pour ne pas se désavouer. Va-elle encore absoudre le chef de la junte et l'accompagner dans son plan de régner sur le Tchad pour les quatorze (14) années à venir car c'est de cela qu'il s'agit désormais, programme rondement ficelé par le CODNI, relayé par un présidium manifestement aux ordres.

Cadre permanent de concertation et de réflexion (CPCR) des mouvements de l'opposition politico-militaires et alliés

La transition prolongée de deux ans est offerte à un président omnipotent, comme dans la pire des monarchies moyenâgeuses, entouré de délinquants dont le dernier fait d'armes connu est le détournement de cent vingt (120) milliards de Francs CFA, et dont l'auteur non seulement circule en toute liberté mais est toujours employé par la présidence comme ambassadeur itinérant.

Le carnaval s'est donc achevé, comme on pouvait s'y attendre, dans l'hypocrisie la plus totale, laissant entiers les multiples problèmes sociaux, économiques, politiques et militaires d'un pays ruiné par plus de trois décennies de dictature implacable.

Subissant l'impact de la démographie et du changement climatique, les tensions entre les éleveurs et les agriculteurs sont intensifiées par les hommes du pouvoir (administrateurs civils et militaires, politiciens), propriétaires d'immenses troupeaux que leurs bergers laissent divaguer dans les champs. Dans différentes régions du pays, ce sont des crimes documentés, mais loin du regard de l'opinion internationale, qui ont fait au total plusieurs centaines de morts rien qu'en cette année 2022, et surtout pendant le déroulement du dialogue.

La question de la restructuration de l'armée clanique, auxiliaire de l'opération française Barkhane, pour en faire une véritable armée nationale au service de la défense et du développement du Tchad a été purement et simplement escamotée.

Le CPCR et tous les mouvements membres

- rejettent les résolutions du prétendu dialogue qui ne font que légitimer la succession dynastique et pérenniser le régime corrompu ;
- soulignent que les tenants du pouvoir et leurs complices et soutiens intérieurs et extérieurs assumeront toutes les conséquences de leur fourberie ;
- saluent la position des pays et organisations internationales qui exigent de la junte qu'elle respecte ses engagements premiers ;
- appellent tous les partis politiques et organisations de la société civile qui n'ont pas pris part au prétendu dialogue à adopter une position commune en vue de donner les chances à une issue pacifique aux problèmes du pays.

Le 07 octobre 2022

Pour le CPCR, le porte-parole

Adoum Yacoub

**CDR-CNCR-CNR-CNRD-FACT-FFN-FNDJT-FPRN-FSR-GMCT-MPRD-
MPRT-MRT-PACT-RPJET-UFDDF-UJL-UNDC**